

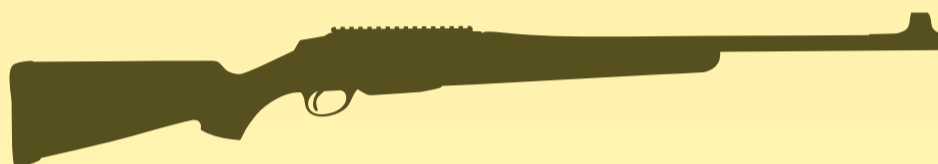


**MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# OPÉRATION NATIONALE D'ABANDON D'ARMES TROUVÉES OU HÉRITÉES

**DU 25 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE**



**VOUS NE SAVEZ PAS QUOI EN FAIRE ?  
ON LES RÉCUPÈRE !  
VOUS SOUHAITEZ LES CONSERVER ?  
VENEZ LES DÉCLARER !**

**RENDEZ-VOUS DANS LES SITES DE COLLECTE D'ARMES À PROXIMITÉ DE CHEZ VOUS**

**Ne prenez pas les transports en commun  
avec vos armes.**

**L'opération ne concerne pas les objets  
dangereux: munitions de guerre (obus,  
grenades), explosifs, munitions de calibre  
égal ou supérieur à 20 mm. Si vous  
en détenez, appelez la préfecture au  
07 87 97 92 12 pour organiser un  
enlèvement sécurisé.**

Plus d'informations sur  
[interieur.gouv.fr/armes](http://interieur.gouv.fr/armes)



Du 25 au 2 décembre inclus de 9h à 17h sans interruption :

- Ancienne école Lapeyrière - chemin du moulin à vent - 81310 Lisle-sur-Tarn
- Maison des associations - 41, rue Galibert PONS - 81200 Mazamet

Ligne téléphonique dédiée à l'organisation d'enlèvement des armes pour les personnes à mobilité réduite ou sans moyen de transport : 07 87 97 92 12

